VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William R. Betts vs Magno Cemen & Paint Co. Ltd.

No 62,528—Cour Civile de District—Division E.

Doit être vendu
MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1900
à 10:30 A. M.,
SUR LES LIEUX DU
Magno Cement & Paint Co. Ltd.
Enseignure des rues Girod et Fulton en cette ville,

Une grande quantité de Magno Cement et Peinture ainsi que la recette du Magno Cement and Paint Co. Ltd, pour manufacturer du Cement et Peinture.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H Théard de la Division E de ladite cour, daté et signé le 28 août 1900 et rendu dans les procès ci-dessus numéroté.

Conditions—Comptant sur le lieu d'après inventaire enregistré au bureau.

JACOB A. REINACH,
Encanteur.

Benjamin Ory, avocat.
1er sept—1 2 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse dérivable en briques à deux étages portant le numéro municipal 928 rue Dumaine et une action du stock de Landumley Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Landumley Co Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine sur 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, interdit en vertu d'un acte de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules E. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions — Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0[0 exigé pour tout la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Desring Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété No 2109 rue Octavia.

Succession de Francès Duglas, femme, et Wm. P. Robinson, mari.

No 62,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1900 à midi, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon Jno. St. Paul, juge de la division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Div. E, il sera vendu: Portion de terre avec bâtisse, etc, dans le 6me District, l'îlet borné par la rue Octavia, avenue Peters, les rues Green (maintenant Liberté) et St. George (maintenant rue Howard), mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ladite portion de terre commence à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Octavia et Green (maintenant Liberté). Acquis C. O. Livre 99 p. 481.

Conditions—Comptant Taxes de 1900 de ville et d'Etat et timbres du Revenu de Guerre et acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0[0 pour lier la vente.

JACOB A. REINACH,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
636 Place Commerciale

4 août—4 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Leibert.

No 62,698—Cour Civile de District, Div. B.

Un Cottage Désirable Simple
Et bien placé avec magnifique route pour voitures,
No 1419 rue Français, entre Villeré et Robertson,

Et borné par la rue Champs-Elysées, troisième district de cette ville, contenant à peu près six chambres et toutes les autres commodités.

Jeudi, 6 septembre 1900.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 6 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant en congé, daté et signé le 27 juillet 1900 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Français, Girod, maintenant Villeré St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson et Champs Elysées, mesurant en mesure française 30 pieds de face à ladite rue Français sur 120 pieds de profondeur, étant la moitié la plus près de la rue Girod, maintenant Villeré, du lot numéro [illegible] de l'îlet 5.

Conditions—Comptant — [illegible] assumant les taxes de ville et d'Etat payées en 1900, et payant pour les timbres du revenu intérieur des Etats Unis. Acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. R. Neuhauser, avocat.
sept—4 9 12 19 26—sept 2 à date.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT,

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dixième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorethea Ritter.

No 62,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 13 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, borné par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dixième, maintenant Mobile et New ou Nelson, contenant cinq lots de terre, numérotés de un à cinq inclusivement, et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline maintenant Protection, 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 268 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson; étant la même propriété acquise par le défunt Michael Seibert par achat de Louis Meriz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des transports livre L. J., folio No 17

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 26 29—sept 2 9 16 20

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,701.

SUCCESSION DE NATHAN BRINGIER

Au Plus Fort Enchérisseur.

Quatre lots du Septième District à être vendus séparément.

JEUDI 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 10 août 1900, dans l'affaire de la succession de Nathan Bringier, dossier No 62,701, nous vendrons à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (autrefois la ville de Carrollton), dans l'Ilet No 101 B, maintenant l'Ilet No 262, borné par les rues Eagle (anciennement Marie), Spruce (anciennement Huitième), Cohn et Monroe, désigné sur un plan annexé à un acte de vente fait par B. N. Fortier à Charles Satchell passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, daté le 17 mai 1871, par les numéros treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eagle (anciennement Marie) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lot numéro treize formant l'encoignure des rues Eagle et Spruce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera dès pour cent de son offre dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi que les frais de l'acte de vente et les Timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, ledit acte de vente devant être passé pardevant Busselère Rouen, notaire en cette ville.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières et Meubles, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
A. J. Peters, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 46,387.

SUCCESSION DE MRS WILLIAM J. TONGLET.

Positivement au plus offrant,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS
3049 MAUREPAS,
Près de la rue Encampement,

JEUDI 13 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Righton, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 7 août 1900, dans l'affaire de la succession de Mme William J. Tonglet, dossier No 46,387, nous vendrons au plus offrant à l'enchère publique

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No onze dans l'ilet numéro 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot numéro onze mesurant trente pieds sur la rue Fortin par une profondeur de cent cinquante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant quatre chambres, hangar, etc., en très bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant 6 pour cent d'intérêt de date de ladite vente et devant être fait payable en un et deux ans de leurs dates respectives. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1900 et payera pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. M. Stafford, Esq., notaire. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de propriétés Foncières et Meubles. Bureau 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK,
Encanteur.

L. DE POORTER,
Avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Damons vs Ernest T. P. Damons et als. Procès pour partagé.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon Jno St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Peniston et Amélia et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Boisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1891, acte pardevant B. Ory, notaire, C. O., livre 137, fo. 582.

Conditions—Comptant; acte pardevant Author B. Léopold, not. aux frais de l'acquéreur; assumer les timbres du Revenu taxes de et d'état pour 1900.

H. L. Garland, Jr., avocat.
18 août—18 19 30—sept 2 9 16 à date.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,439—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James Bruen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL
29 août—29—sept 2 7 Greffier.

Succession de A. H. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,326—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme O. C. White, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Andrew H. Wilson, avocat.
24 août—24 28—sept 2

Pilules Régularisantes
—DU—
DR J. B. PEREZ
Pour les Femmes

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Hemparts, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION de Mme MARIE MARTHA WIGGIN,
femme de Emile Bernissant.

No 62,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de Propriété No 1312 rue Columbus, en cette ville

Vente à 11 heures A. M.

EN vertu d'un ordre de vente pour payer les dettes de la succession vendu dans l'affaire de ceci, signé par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Bliss, juge de la Division A, maintenant en congé, daté 31 juillet 1900 et à moi adressé, moi, Auguste Huard, encanteur dûment licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 5 septembre 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, bâtisse Graham, No 241 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances de cela situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet bornés par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, désigné comme lot No Quatre (4) sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt comme député voyer de ville, le 9 juillet 1858, annexé pour référence à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, le 25 mai 1859, et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur ladite rue Columbus par 160 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par ladite Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissant avec ses propres fonds et épargnes, d'après l'acte passé pardevant Chas J. Théard, un notaire en cette ville, le 10 décembre 1888, livre de transferts 129, folio 601, sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, ou en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la balance, en billets portant huit pour cent [8 0[0] par an de date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles. L'acquéreur assumant le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de Ville, d'Etat et toutes autres taxes pour l'année 1900, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis sur le prix de la vente. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de son offre au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.
Voyez le plan à la Bourse.
G. V. Soniat, avocat.
5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Avantageux.
Propriété de Choix du Quatrième District.

COTTAGE DOUBLE,
No 2614 Joséphine, près de la rue Clara.

Sidney Copeland vs Mme Philip Brady et als.

No 62,570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 26 juillet 1900, dans l'affaire de Sidney Copeland versus Mme Philip Brady et als, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet No 376, borné par les rues Joséphine, Clara, Jackson et Maunsel, maintenant Magnolia, et ledit lot mesurant 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine, sur 114 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double, connu comme le No 2614, rue Joséphine, très bien distribué dans un quartier s'améliorant et à proximité de toutes commodités.

Conditions de vente Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, acte de vente, et timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. L. Gleason, notaire. Un dépôt de 10 0[0 exigé au moment de l'adjudication.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Louis A. Richards.

MARDI, 18 SEPTEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE TOUT NEUF,
Nos 2319 et 2321 rue Dumaine,

Elégant, Bien Situé et Propriété Rémunérative du Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 10 août 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la Division E, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée succession de Frank J. Becker. No 21 763 du dossier de la susdite Cour, approuvant et homologuant les actes d'une réunion de famille tenue le 9 août 1900, pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, en faveur du mineur Frank Jacob Adam Becker, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, désigné par la lettre B ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Miro et Tonti, lequel dit lot mesure 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 136 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles selon un devis fait par Edgar Pillié, voyer, portant la date du 15 août 1909. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc., cour, allées de côté et banquette pavée et connu par les Nos municipaux 2319-2321 rue Dumaine.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de date, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900 et devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, ainsi que les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
18 août—18 19 26—sept 2 9 16 17 18

Successions de Joseph Stagno et Catherine Stagno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 60,829 et 42,477 consolidés—Division E—Attendu que Frank Stagno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Joseph Stagno et Catherine Stagno, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
29 août—29—sept 2 7

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN C. BACH.

No 62,388—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Mardi, 11 septembre 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—MARDI, 11 septembre 1900. Dans la succession de John C. Bach, No 62,388 Cour Civile de District, par deux ordres de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard juge de la Division D maintenant en congé, un daté et signé le 1er août 1900, et l'autre daté et signé le 8 août 1900

1° Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Avenue de la Louisiane, Camp, Chestnut et Toledano, laquelle dite propriété est située et forme l'encoignure des rues Avenue de la Louisiane et Camp, et mesurant 124 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane par la même profondeur dans le fond, sur 200 pieds de profondeur et face à la rue Camp et sur la ligne de l'autre côté, d'après l'acte d'hypothèque, passé pardevant James Fahey, notaire, 4 février 1884, en faveur de John Bruns, de cette ville, pour Mlle Catherine Wilson et Mlle Rosina Wilson; ensemble avec la propriété et en faisant partie il sera vendu un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 54 pieds 6 pouces sur la ligne du fond de cela sur le côté vers la rue Chestnut, 46 pieds de largeur s'étendant vers l'avenue de la Louisiane, et de la 54 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Camp à une pointe à ne joint la ligne de côté de la propriété ci-dessus décrite, 160 pieds de l'avenue de la Louisiane ledit morceau ou portion de terre étant composé de 40 pieds de la portion du fond des lots 13 et 14, acquis par le défunt de C. W. Wilson par acte pardevant Jas Fahey, notaire, le 27 août 1885, le tout mesurant plus ou moins.

Pour plus de références voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la solide résidence en briques à deux étages avec mansarde, connue comme No 1205 avenue de la Louisiane, formant l'encoignure de la rue Camp, dans l'ilet des rues Chestnut et Toledano, ratrée de la banquette et contenant vestibules très larges sur chaque étage, dans le centre, vastes galeries; salons à arches exquisement décorés, avec cheminées richement sculptées, bibliothèque, antichambre, salle à manger immense, six très grandes chambres à coucher, chambre à bains avec plomberie moderne; cellier; cuisine agréable, bien aérée, avec tous les accessoires usuels nécessaires. Bâtisse en briques à deux étages dans le fond, avec buanderie et chambres à domestiques, remise à deux étages, écurie, chambre à fourrage, poulailler. Les terrains sont très vastes et admirablement embellis, avec pelouse, fleurs, vivier, passages Schillinger, égouts en tuiles, plusieurs grandes citernes, hydrant, le tout entouré d'un joli grillage en fer, le mesures duquel sont ci-dessus décrites.

2° Un certain morceau ou portion de terre dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Avenue de la Louisiane et Toledano, et mesurant 120 pieds sur la rue Camp sur une profondeur sur la rue Toledano de 174 pieds 6 pouces, toutes mesures étant plus ou moins, et se trouvant dans les lots 2, 3, 4 et 5, étant la même propriété décrite dans ledit acte d'hypothèque passé pardevant John Bendernagel, notaire, 29 octobre 1890, en faveur de Jeff C. Wenck.

Ladite portion ou morceau de terre sera vendue subdivisée de la façon suivante.

Premièrement—Lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds; lot No 2 formant l'encoignure des rues Camp et Toledano. Lots 6 et 7 mesurant chacun environ 27 pieds 3 pouces de face sur la rue Toledano par une profondeur de 120 pieds, toutes mesures plus ou moins.

Sur les lots Nos 2, 3 et 4 dernièrement décrits, sont deux bâtisses en bois qui doivent être vendues séparément et pour du comptant, sur et à la même date et place que la balance; les acquéreurs devant les enlever dans les quinze jours de la date de l'adjudication. La possession de la résidence premièrement décrite est réservée, sans loyer, pour trente jours après le passage de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et privilège, et autrement, selon la loi, et la balance en un et deux ans, avec 6 pour cent d'intérêt par an; l'acquéreur devant assumer, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1900, payer pour l'acte de vente et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et de faire un dépôt de 10 pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques notaire.

Brandish K. Miller, avocat.
11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées
Dans le Troisième District,

Coin avenue LAFAYETTE et REMPARTS et coin Music et Remparts. Maison double à un étage.

No 902 avenue LAFAYETTE et faisant face à la rue Bourgogne: une élégante bâtisse à un étage, occupée comme magasin et résidence.

Mme E. B. AHLERT, Tutrice naturelle, etc. vs H. W. AHLERT et al.

No 60 583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur, Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 25 juin 1900 et signé en pleine Cour le 29 juin 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Remparts, Bourgogne, Music et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot A, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus, et mesurant d'après ledit croquis 91 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Remparts, 100 pieds de face à la rue Music 105 pieds 8 pouces 5 lignes de face à l'avenue Lafayette, et 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond qui le sépare du lot B.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, citerne, 1 eux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 928 et 930 avenue Lafayette; aussi une cuisine contenant 4 chambres et 1 cabinet connu par le No municipal 923 rue Music.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans le triangle borné par les rues Bourgogne, Remparts, Music et l'avenue Lafayette, désigné par le lot B, d'après un croquis fait le 30 avril 1900, par Geo. H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus et d'après ledit croquis mesure 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond du lot A, ci-dessus décrit, 167 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Music et 177 pieds 5 pouces 4 lignes sur l'avenue Lafayette le point faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à un étage divisée en magasin et résidence, contenant 8 chambres, citerne etc, connue par le No municipal 902 avenue Lafayette.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et endossés par eux, divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées portant 8 0[0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les autres clauses et conditions de sécurité. Les bâtisses sur les lots devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs, en cas de non paiement des dits billets. 5 0[0 honoraires d'avocat devront être payés par lesdits acquéreurs. Les taxes de 1900 devront être payées par les acquéreurs, en sus de prix de l'adjudication et aussi les frais de vente et les timbres de guerre qui y sont attachés. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0[0 sur le montant de leur adjudication à l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet.

N. P., aux frais des acquéreurs.

Sambola et Dacros, Chs. F. Claiborne, avocats.
5 août—5 12 19 26—sept 2 5.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlérec et Colombus; lequel lot commence à une distance de 28 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Colombus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions — 1[2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliéner, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation (en cas de poursuites judiciaires pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquereur, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.
26 août—26 sept 2 9 16 23 29.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 août-mois 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville; dans l'ilet borné par les rues Delord, Eustache Caillope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1889, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delordi), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I. C. et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Rev